



Demande de renseignements sur votre permis de construire

Service technique de l'Eau
84 avenue de la Berthauderie
44600 Saint Nazaire
Tél : 02-40-22-43-74
Mail : service-travaux-eau@agglo-carene.fr

(Document à renvoyer à l'adresse ci-dessus)

Demandeur(s) :

Nom et Prénom : (Débiteur) _____

Adresse de facturation : _____

Téléphone Domicile : | _ _ | _ _ | _ _ | _ _ | _ _ | Téléphone Travail : | _ _ | _ _ | _ _ | _ _ | _ _ |

Portable : | _ _ | _ _ | _ _ | _ _ | _ _ | Mail : _____

N° SIRET, SIREN ou FINESS : _____

Devis à envoyer à : _____

(Si autre que l'adresse ci-dessus)

Adresse des travaux : _____

Coordonnées du Maître d'Œuvre : _____

Si OPERATION, précisez le nom de celle-ci : _____

Renseignements sur le projet :

(Cocher et renseigner)

Type d'habitation:

Habitation individuelle neuve

Habitation en rénovation (+ 2 ans, attestation à fournir pour la TVA à 10 %)

Autre (commerce, activité bureau, industrie, activité agricole).

Précisez l'activité : _____

Calibrage du compteur :

Débit nominal total souhaité pour ce projet : m³/h.

Nombre d'éviers

Nombre de lavabos ou vasques

Nombre de douches

Nombre de baignoires

Nombre de WC
 Nombre de robinets de puisage
 Arrosage automatique
 Piscine
 Réseau Incendie (RIA) - débit souhaité m³/h

Prix d'un branchement de diamètre 20 mm ≤ à 10 ml (dit classique) pour une maison individuelle hors regard de comptage:
1 275,58 € hors taxe.

Choix du regard de comptage et emplacement du compteur :



Regard enterré
 (En PVC ou Cylindre béton dit « pelouse »)
 Prix hors taxe : 63.80 €
 (Pour 1 compteur DN 15 ou 20)



Regard enterré plaque Fonte ou « intégré »
 (Circulation automobile : Cylindre béton plaque
 Fonte pour une allée & Intégré sous trottoir)
 Prix hors taxe : 186.64 €
 (Pour 1 compteur DN 15 type intégré)
 (Pour 1 compteur DN15 ou 20 Fonte)



Borne de façade
 (Type coffret ErDf - GrDf)
 Prix hors taxe : 298,97 €
 (Pour 1 compteur DN 15)



IMPORTANT : Avant les travaux vous devrez absolument poser un piquet muni d'une pancarte avec l'inscription "EAU" sur votre propriété. Ceci pour nous indiquer l'axe du branchement et l'emplacement exact du regard (ou borne) de comptage.

Documents à fournir :

- La photocopie du permis de construire ou de lotir (s'il s'agit d'une nouvelle construction).
- La photocopie de l'attestation ou acte de propriété
- Un plan de Situation de la parcelle dans votre commune (plan du quartier).
- Un plan cadastral ou plan parcellaire avec le numéro des parcelles: extrait de plan cadastral informatisé : cadastre.gouv.fr. Vous veuillez à colorier votre terrain avec un stylo surligneur.
- Un plan de masse (c'est le plan du terrain avec l'implantation du futur bâtiment) **en indiquant l'emplacement souhaité du compteur et du branchement d'eau potable.**

Date :/...../.....

Nom :

Signature :